



Gouvernement du Québec
Le premier ministre


25/02/2017
16h51

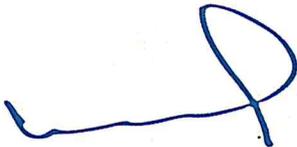
Québec, le 25 février 2017

Monsieur Jacques Chagnon
Président
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Conformément au Règlement de l'Assemblée nationale, je vous prie de prendre les dispositions nécessaires pour que l'Assemblée se réunisse en séances extraordinaires à compter de 17 heures, ce 27 février 2017, selon le calendrier et l'horaire qui seront déterminés par l'Assemblée, afin de permettre la présentation d'un projet de loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et permettant la poursuite de la négociation ainsi que le renouvellement de la convention collective des salariés assurant la prestation de ces services juridiques ainsi que de procéder à toutes les étapes de son étude.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Philippe Couillard

c.c. M. Michel Bonsaint, Secrétaire général de l'Assemblée nationale